

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Mise à disposition des informations et documents relatifs à l'Assemblée générale

Les informations et documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont consultables, en version française et en version anglaise :

- sur le site de la Société **www.mercialys.fr**, à la rubrique Investisseurs/ Actionnaires/ Assemblées générales/ Assemblée générale du 23 avril 2026 ;
- sur la plateforme Votaccess, accessible via le site **https://www.investors.uptevia.com** pour les actionnaires au nominatif ou via le portail Internet de l'établissement teneur de compte si celui-ci est connecté à Votaccess pour les actionnaires au porteur (voir les conditions décrites p. 66 de la brochure de convocation).

Vous y trouverez en particulier les avis de réunion et/ou de convocation publiés au Bulletin des annonces légales obligatoires et dans le Journal d'annonces légales.

Toutefois, l'actionnaire peut, conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, demander ces documents en retournant à Uptevia le formulaire de demande d'envoi de documents complémentaires ci-dessous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES JEUDI 23 AVRIL 2026

MERCIALYS

Formulaire à adresser par courrier postal à :
Uptevia – Assemblées générales
90-110 esplanade du Général de Gaulle
92931 PARIS LA DÉFENSE Cedex, France

Nom et prénom :

Le cas échéant, représentant la société :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail⁽¹⁾ : Numéro de téléphone :

Propriétaire de :

actions nominatives

actions au porteur (joindre l'attestation de participation délivrée par l'établissement teneur de compte)

Demande l'envoi des documents ou renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, à l'exception de ceux qui étaient joints au formulaire de vote par correspondance ou par procuration ou qui sont en ligne sur le site Internet de Mercialys,

en français en anglais.

À : le : 2026

Signature



(1) Dès lors qu'une adresse e-mail est renseignée, les documents seront transmis par voie électronique.